

## RAPPORT ANNUEL 2025 DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'EPFL (FEE)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Conseil de fondation est composé de M. Daniel Chuard (Président), Mme Caroline Ferguson (Vice-présidente), M. Elison Matioli (membre), M. Antoine Moix (membre-étudiant) et M. Guillaume Hugot (membre-étudiant).

La gestion de la fondation a été assurée par Mmes Isabelle Cahour et Albertine Kolendowska (Administratrices) jusqu'au 31.12.2025, date à laquelle elles ont quitté cette activité au vu de leurs nouvelles fonctions dans l'organisation de l'EPFL. Mmes Franciane Guibert et Hélène Laurens assument depuis le 01.01.2026 la gestion de la Fondation en tant qu'administratrices.

La fiduciaire CV Consulting a la charge du suivi financier et comptable de la Fondation. Dès 2024, et à la suite de la décision du Conseil de fondation du 6 décembre 2023, l'organe de contrôle est Ofisa.

En 2025, le Conseil de Fondation s'est réuni à deux reprises, les 15 janvier, et 21 novembre.

### ❖ Activités récurrentes de la Fondation

#### *Bourses Rapin :*

6 bourses Rapin ont été octroyées en 2025, pour un montant total de CHF 54'000.

### ❖ Recettes de la Fondation

Outre les recettes relatives aux placements bancaires, la Fondation a encaissé un montant de CHF 120'000 (couvrant les années 2023 et 2024) de la part du Forum EPFL, cette association devant nous rétrocéder statutairement une partie de ses excédents, et l'entreprise UCB Farchim SA a fait un don de CHF 750, dans le cadre de sa participation au Forum EPFL. Enfin, la Coopérative Les Estudiantine a fait don à la FEE d'un montant de CHF 25'000.

### ❖ Projets de la FEE – en cours

La FEE s'est engagée à financer des projets courant sur plusieurs années. La liste en est donnée ci-après.

#### **Bourses d'excellence bachelor**

Le Conseil de fondation a accepté de financer le programme de bourses d'excellence bachelor, à hauteur de CHF 1.5 Mio (CHF 300'000 par année) sur une période de 5 ans (2022-2026).

Les bourses, d'un montant de 10'000 CHF pour l'entier du cursus bachelor sont attribuées à des étudiant·es ayant fait preuve d'excellence dans leurs études au secondaire supérieur et démontré un fort potentiel d'évolution.

Au niveau financier, à fin 2025, la FEE a versé 600'000 CHF pour ce programme.

#### **Soutien psychologique pour la communauté estudiantine**

En 2021, le Conseil de fondation a décidé de financer un poste d'assistant·e sociale au Service des affaires estudiantines de l'EPFL pour une durée de 3 ans. Le financement effectif de la FEE ayant débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2023, il a pris fin en décembre 2025 au terme de 3 années de support.



### **Bourses mobilité**

Les bourses de mobilité allouées aux étudiantes et étudiants partant en mobilité hors Europe sont prises en charge par l'EPFL, du fait de la forte croissance de ces effectifs, le montant octroyé à chaque étudiant·e a été diminué de moitié.

Dans ce contexte, la FEE a accepté de compenser cette perte pour les personnes concernées, pour un montant de CHF 345'000, s'échelonnant sur 3 ans de 2024 à 2026.

Deux versements a été effectués en 2024 et 2025.

### **Gestion associative**

Le nombre d'associations reconnues par l'EPFL a fortement augmenté, et leur gestion par l'unité responsable est arrivée à ses limites. De ce fait, la FEE est entrée en matière pour le financement d'un poste additionnel à temps partiel sur une durée de 3 ans (2023-2025), ce soutien a pris fin au 31.12.2025.

### **Cours de formation pour associations**

Sollicitée pour le financement de nouvelles formations destinées aux membres des comités d'associations d'étudiants de l'EPFL, la FEE est entrée en matière accordant un montant de CHF 5'400.-/an sur 3 ans (2024-2026). Les nouvelles formations ont été organisées comme convenu en 2024 et se sont poursuivies en 2025.

### **❖ Approbation des comptes**

Les comptes ont été approuvés par le Conseil de Fondation lors de sa séance du 21 janvier 2026.

### **❖ Budget 2026**

Le budget 2026 a été approuvé par le Conseil de Fondation lors de sa séance du 21 novembre 2025.

---

Lausanne, le 21.04.2026

Daniel Chuard  
Président

Franciane Guibert/Hélène Laurens  
Administratrices